L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 18 SEPTEMBRE 1887.

UN PÉU DE TOUT.

Non, pas une minute, pas une seule où l'infatigable faucheuse se repose. Si, par un effet de redoutable acoustique, tous les bruits de la planète pouvaient nous arriver; si un puissant écho nous transmettait rires et sanglots, bonheurs et désespoirs, peut-être, sans doute, les bonheurs ne nous donneraient qu'un son intermittent, confus, dominé par la tempête des plaintes et des gémissements.

Je ne sais quel mobile m'y a poussé, mais ces derniers temps je me suis comme irrésistiblement, mécaniquement attaché à suivre, par les journaux et dans les diverses sections du globe, la façon dont la mort procède pour obtenir sa provende; les mille et un terribles procédés dont elle use pour faire tombes pleines. Maladies, cyclones, tremblements de terre, éruptions volcaniques, débordements, trombes, incendie, collisions de chemins de fer, naufrages, famine, suicide, guerre, guerre civile, émeutes, dynamite, accidents de tous genres, crimes d'une variété aussi sinistre qu'elle est imprévue, dépassant en horreurs tout ce que l'esprit humain peut inventer, même dans ses plus actives combinaisons, folie meurtrière, que sais-je? Encore et encore.

Si toutes ces angoisses montent au ciel, si ces ruisseaux de douleur et de colère y arrivent, quel funèbre concert, Dieu bon! Et comme il faut encore bénir la Providence de ce que la déchirante symphonie ne nous en assiège pas. Quel cataclysme elle produirait dans les cerveaux, et comme vite notre globe deviendrait le Bicêtre, le Bedlam des mondes qui roulent dans l'espace. Je ne sais si ce n'est trop plein se fait dans la planète, mais combien les rafales impitoyables en emportent de nous, et dans quelles abominables circonstances se poursuit souvent la funèbre fournée!

Et tenez, c'était hier encore, dans la nuit de jeudi à vendredi. Il y avait là, à l'angle des rues d'Enghien et Dauphine, une aimable et excellente famille qui ne demandait qu'à vivre: M. Dominique Messina, 30 ou 32 ans, sa femme, 24 ou 25 ans, ses quatre enfants: Placide, 5 ans, Walter, 4 ans; Elise, 3 ans et Marie, 15 mois.

En entrant dans cette demeure, on y trouvait vraiment le tableau du bonheur par; ce n'était point la fortune, mais c'était l'aisance; ce n'était point l'aspiration aux très hautes sommets, mais la satisfaction de trouver dans le travail l'existence de la famille. Le groupe était riche de jeunesse; la santé, la satisfaction semblaient s'attacher à ce foyer; la modeste industrie du père prenait graduellement plus de développement. Les visites des amis étaient fréquentes et bien rares celles du médecin.

L'après-midi, devant le magasin, toujours bien achalandé, on s'asseyait, ou causait à l'aventure, chacun improvisait sa chronique et on joyeusement toujours on prenait congé vous pour le lendemain.

Dans cette soirée de jeudi dernier la causerie avait été sereine, cordiale autant que jamais; les paroles joyeuses s'entrecroisaient pendant que la mère et ses quatre enfants reposaient du travail. La visite s'était encore prolongée plus tard que d'ordinaire; il était déjà minuit au moment où elle se terminait. Ceux qui prenaient congé de l'ami, de M. Messina, ne se doutaient guère qu'ils s'éloignaient d'un lieu où quelque chose de formidable allait se passer, et qu'il fallait hâter l'heure de la retraite, hâter le pas, s'ils ne voulaient pas disparaître aussi dans la désolante catastrophe, si près d'éclater.

Ah! les drames réels, comme le destin les fait complets, inexorables; comme elles sont horrifiantes les imaginations humaines —pour la joie ou pour l'horreur—à côté des conceptions de cet inépuisable et si souvent cruel inventeur!

Une heure après le: *A Demain!* accoutumé, le drame était achevé; il ne restait plus un seul membre de cette famille, dont on venait de quitter le chef; et bientôt quatre murs fumants rappelaient, seuls, que là avait été un nid de bonheur; là des enfants avaient grandi dans les caresses, les gâteries et que leur doux babil était alors une fanfare animant le père au travail, comme le clairon anime les soldats à la bataille.

Vous avez lu les détails de cette tuerie; on vous a dit la funeste explosion de poudre, la conspiration des flammes se faisant si experte en destruction, qu'à peine nées, ces flammes grandissaient avec une précocité formidable, entouraient de murailles de feu la maison condamnée et ne laissaient aucune issue à ce monde—enfants et mère—si redoutablement révélés—à ce père qui, lui, gagnait le lit.

En vain l'alarme est donnée aussitôt: en vain les secours se précipitent, arrivant plus rapidement que jamais: en vain les pompiers, qui sont là devant la demeure embrasée de l'un des leurs,—des plus aimés celui-là,—en vain, dis-je, ils se multiplient pour le sauvetage. Efforts, courage, aide bien dirigée, tout vient échouer contre cette muraille de l'enfer qui, de plus en plus, s'élève enclot plus hermétiquement de feu les victimes qu'elle va faire.

Et détail déchirant à noter, l'incendie ne se contente pas de tuer—petits et grands—il leur fait de ce passage de la vie à la mort une torture relativement longue, et qu'elle torture, morale et physique! Morale pour les deux six; car, croyez-le bien, surtout dans ces chères petites têtes de quelques années, il doit passer d'affreuses visions au moment où la créature sent, comprend qu'elle est perdue. Les terreurs qui le précèdent rendent plus immenses encore les douleurs de ce supplice hideux: brûler vif.

La mort n'a pas achevé assurément son œuvre; ils l'ont vue venir avec toutes ses hideurs, toutes ses atrocités. La tocsin sonnait dans la nuit son lugubre glas, le feu crépitait, la poudre éclatait; planchers, plafonds, poutres s'ébranlaient, l'effondrement se faisait de toutes parts; les ordres donnés pour discipliner le secours étaient lancés à voix pleine, les manœuvres des pompes prenant leurs diverses positions, se mettant en action, tout cela formait comme un fantastique concert.

Et cependant au-dessus de ce tocsin et de tout ce fracas de la rue, du foyer même de ces flammes qui ne devaient épargner personne, s'élevaient, s'entendaient—épisode navrant—les cris et quels cris! de ces enfants affolés par tant d'épouvantements; de ce père, de cette mère qui, peut-être, s'ils eussent été seuls, eussent pu trouver la voie du salut: mais qui ne, pouvant pas l'ouvrir à leurs bien-aimés, étaient décidés à mourir avec eux; tout en criant, pour implorer du secours jusqu'à la minute suprême, celle où la flamme refoulerait leurs prières dans leurs poitrines et les ferait taire pour jamais.

La mère surtout, paraît-il, persista dans ses appels désespérés: ceux qui ont entendu ses cris déchirants qui allaient décroissant, à mesure que le feu envahissait, disent qu'ils n'oublieront jamais ces accents. Ils auraient ému des pierres et cependant le sort est demeuré sourd.

Aujourd'hui plus rien de cette maison, plus un membre de cette famille. Malgré soi, on posait encore et encore cette question: Comment, pas un, sur les six, que l'on ait pu enlever à ce brasier? Non pas un, pas un! et devant ce désastre écrasant, devant ces six tombes ouvertes en un instant, on se rappelle l'explosion de douleur de Macduff, dans *Macbeth*, alors qu'il apprend que femme, enfants, tous les siens ont été égorgés par le fauve Macbeth. Et alors, ne pouvant croire à telle accumulation de malheurs, à tant de crimes en une heure, il interroge son fidèle Rosse, comme pour en obtenir une atténuation à ces forfaits, et lui adresse ces paroles, si profondément senties, qui semblent vraiment sorties des entrailles mêmes:

All my pretty ones!
Did you say, all? O, hell-kite! All!

Oui, d'un seul coup toute cette famille Messina a disparu, et sans doute la destinée s'est montrée moins barbare en allant ainsi au bout de son œuvre d'extermination. En pareille tempête, mieux vaut, en vérité, que tous soient emportés. Plus consternante, plus complète est l'infortune de Macduff pleurant sur le meurtre de tous les siens. Le calme de la mort vaut mille fois mieux que les martyres de la vie, à qui vient de coucher dans la tombe tous ses aimés.

—Mes lecteurs connaissent, en partie du moins, les comptes-rendus de l'exécution de Pranzini, publiés par la presse parisienne. Cet homme, lui aussi, a, semble-t-il, trouvé assez de vigueur pour ne point faiblir devant la foule immense, encombrant la Place de la Roquette et tous ses abords. Ce courage de la dernière heure n'est point rare d'ailleurs. L'amour propre est une des forces de notre âme; il a cette puissance de nous donner une quasi-possession de nous-mêmes devant la mort, surtout lorsque celle-ci nous est suggérée prompte, sans les tortures infligées aux criminels d'autrefois.

Jusqu'au moment suprême Pranzini qui, évidemment avait toujours un vague espoir—quelques-unes de ses dernières paroles en prisent Pranzini—a protesté de son innocence. Or, à mon sens du moins, jamais preuves plus convaincantes—sauf le flagrant délit—ne s'accumulèrent en telle masse pour établir un crime.

Il ne se paraît pas possible, en présence des débats eux-mêmes, qu'on ne soit pas convaincu de ce fait que c'est bien la tête de l'exécrable assassin de Marie Regnault, d'Annette et de Marie Grégoriet, qui a roulé de l'échafaud du 31 août.

Pour ma part il me semble trouver comme un témoignage nouveau de cette atroce culpabilité dans l'attitude même de Pranzini, au moment de l'expiation.

L'aumônier de La Requette, un prêtre bon, vénéré entre tous, l'abbé Faure se présente à l'égorgeur, afin de lui parler d'apaisement, de réconciliation.

La minute est solennelle pour le condamné, pour le ministre de Dieu. Celui-ci va connaître le dernier mot de ce procès; le confessionnal entendra l'aveu que n'a pas eu le tribunal; un commencement de repentir vaudra peut-être un commencement de pitié à ce malheureux. Quelqu'un le plaindra ou l'absoudra.

Mais non, Pranzini n'a pas même cet élan qui pousse à verser, sinon un aveu, du moins quelques paroles émues dans le sein d'un prêtre, à l'adresse d'une mère par exemple. Il refuse; pas d'entrevue avec l'aumônier.

Qu'il fasse son devoir, répond le condamné, je ferai le mien. Quelles sont ces paroles sonores, que signifient-elles? Où donc est-il ce devoir rempli? Serait-ce, d'aventure, la résignation devant une exécution à laquelle on ne peut échapper? Mais ce courage là n'est pas même un devoir.

Et ne me dites pas que c'est l'absence de toute croyance qui l'invite à repousser ainsi l'intervention du prêtre. Des croyances, mais il en a, et voici qu'au pied de l'échafaud, il se retourne, en effet, vers l'abbé Faure, lui demande son crucifix et embrasse la croix avec ferveur.

Non, non; s'il refuse le pieux entretien avec l'aumônier, qui consola on attendrit, du moins, plus d'un grand coupable, c'est afin de rester fidèle, jusqu'au panier d'exécution, à ce système par lequel il s'était imaginé s'assurer l'impunité: la dénégation absolue ou le silence.

Non, mille fois non, ce n'est point là l'attitude d'un innocent; Pranzini, en écartant de lui l'abbé Faure, a craint de se laisser aller à un aveu que celui-ci lui aurait sans doute arraché, en le mettant en présence de Dieu et de ce redoutable inconnu qu'on appelle: l'au-delà. Peut-être n'eut-il pas osé mentir à un prêtre, lui qui, avant de mourir, veut embrasser le Christ!

Si Pranzini, conservant encore toutes ses facultés mentales, eut été véritablement la victime d'une erreur judiciaire, sa tenue eut été bien autre devant ce peuple, témoin de sa fin. Au moment où, cédant à une impulsion occulte, il embrassait le crucifix; à ce moment-là une énergique et suprême protestation se fut élancée du p[illegible] profond de son être. Ne fût-ce que pour faire parvenir l'écho à sa mère, il aurait trouvé de ces accents qui, s'ils ne renversent point d'un coup une conviction faite, y portent atteinte, du moins, jettent le trouble dans les consciences.

Mais non; pas un élan, pas un mot; ni la révolte de l'innocent, ni le repentir du coupable. Rien qu'une préoccupation: celle de ne point sembler faiblir; celle d'une dernière pose devant le couperet. C'est pourquoi il se dégage une seconde main des exécuteurs et se porte en avant d'eux, la tête haute, et en pressant le pas, autant que le peuvent permettre les cordes qui le ligotent.

Mise en scène, soit, là, devant l'échafaud, comme partout; mais cri du cœur, mais mouvement généreux, mais instant d'attendrissement, de repentir; rien, rien.

Qui sait? cet endurcissement là est peut-être une complication du supplice; ils doivent souffrir plus redoutablement encore, ceux en qui le repentir ne descend point, ceux qui, en présence du supplice et de l'infamie, n'ont qu'un regret, celui de renoncer aux jouissances faciles, honteuses, que procurent les bassesses et le crime.

La quiétude des criminels qui meurent, sans le moindre retour sur eux-mêmes, n'est qu'extérieure: à cette minute de terribles visions doivent les hanter. Et qui dirait si au moment d'être étendu sur la plateforme, l'une de ces visions—bien imprévue celle-là—n'est pas venue à Pranzini. L'une des rues qui aboutissent à cette ministre Place de la Roquette, a nom: rue Folie-Regnault.

Peut-être les lettres qui composent ce nom: *Regnault*, sont elles les dernières que ses regards troublés aient rencontrées ici bas. Et s'il en a été ainsi, cette vue a dû évoquer aussi celle de l'infernale scène de la rue Montaigne, et de ces trois cadavres que, tout à l'heure, le meurtrier allait rejoindre dans la mort.

—L'échafaud de Pranzini me reporte à celui qui doit s'élever le 11 novembre, à Chicago. On sait, en effet, que la Cour Suprême de l'Illinois a confirmé le jugement qui envoie au gibet les anarchistes August Spies, A. R. Parsons, Samuel Fielden, Michael Schwab, Adolph Fischer.

On se rappelle le crime du 4 mai 1886, commis au Haymarket de Chicago, et l'indignation qu'il souleva dans le pays entier. Mon but n'est point de répéter ici les détails de cette conspiration. Je veux seulement dire que cette affaire a soulevé, aux Etats-Unis, comme l'affaire Pranzini en France, la discussion du droit de grâce; car l'exercice de ce droit de grâce par le gouverneur de l'Illinois, M. Ogleby, est actuellement le dernier espoir des condamnés.

La discussion promet d'être ardente; beaucoup se demandent si, en effet, la clémence de l'Exécutif, à l'égard d'un criminel, n'est pas, à tout prendre, comme un acte de cruauté envers les masses; si, en enlevant au gibet certaines individualités coupables on n'unharnait pas les misérables qui ne craignent que ce gibet, et si de la sorte on ne met pas en péril bien des existences, pour en épargner une.

On ne peut affirmer encore quel sera le dénouement du drame commencé à Chicago; mais un fait est certain, c'est que les populations, dans une écrasante majorité, ont condamné les actes de ces fous ou de ces coupables qui font la propagande de la dynamite et du sang; qui s'imposent justiciers en Europe et prétendent nationaliser ici leurs monstrueuses doctrines. Il importe qu'un remède héroïque soit appliqué à ce mal.

Les Etats-Unis condamnent, flétrissent ces théories, et lorsqu'on passe, en cela, des paroles aux actes, il est temps, grandement temps de faire un exemple retentissant qui arrête la contagion du crime.

La nation américaine à horreur de semblables pratiques; elle sait ce qu'elle vent, à quoi elle tend. Ses institutions lui donnent la prospérité, la grandeur, et pour marcher à ses hautes destinées elle n'a que faire des rouges prêcheurs de l'anarchie, du nihilisme.

Que ceux-là retournent d'où ils viennent; et que là, s'ils le peuvent, ils fassent triompher leurs principes ou plutôt leur absence de principes. Nous entendons autrement chez nous les révolutions sociales et nous avons la volonté absolue de les achever nous mêmes. Nous n'en sommes point encore, Dieu merci! à prendre les bombes pour arguments. Une vigoureuse législation doit, au plus vite, purger notre terre de ceux qui, sous le prétexte de je ne sais quelle mission, préméditent le meurtre en grand, tout en condamnant, par la parole et par la plume, le scandaleux axiome que l'on sait: La force prime le droit.

—La rentrée des absents a commencé depuis quelques jours et déjà la Nouvelle-Orléans reprend un peu de sa physionomie d'hiver. Un théâtre s'est ouvert hier, un autre inaugurera la saison aujourd'hui, et samedi prochain, M. Maugé quittera la France pour se rendre ici et y veiller aux nombreux préparatifs de la saison 1887-1888. On sait qu'il précède ici la troupe lyrique que nous aurons vers la fin d'octobre.

L'abandon prévu du projet d'exploitation à la Havane rapproche nécessairement la réouverture de l'Opéra de la rue Bourbon. Cette ouverture aura lieu vraisemblablement du 5 au 10 novembre; tant mieux pour les plaisirs du public, mais tant pis peut-être pour la caisse de l'administration. Cette première quinzaine n'est, en général, guère favorable au théâtre, et une quinzaine en souffrance, sur une campagne de trois mois ou de trois mois et demi, est un fait qui ne laisse pas d'être grave.

Néanmoins, comme la saison à la veille de laquelle nous voici, est d'une importance exceptionnelle; comme ce nouvel essai de la restauration du grand opéra à la Nouvelle-Orléans doit avoir une très sérieuse influence sur l'avenir de notre scène lyrique française, j'espère que le public se multipliera, afin que cette ouverture, quelque peu prématurée, donne tort aux inquiétudes qu'elle fait concevoir sous le rapport du résultat pécuniaire.

—C'est une étrange influence que celle des célébrités artistiques. Quand elles ne sont plus en scène, alors même qu'elles veulent se donner un peu de repos, ou s'occupe encore d'elles, des moindres détails, se rattachant à leurs individualités; le chroniqueur trouve toujours en cela quelque sujet facile pour sa plume.

Tandi que la Patti est en villégiature sur son riche domaine du Pays de Galles, c'est sur l'un de ses éventails que le *Figaro* appelle l'attention. Eventail remarquable, non pas précisément par son luxe, mais par l'idée originale qui le distingue entre tous. C'est un quasi-album portatif, album à autographes. Seulement ces autographes-là ne sont pas des premiers venus; ils sont signés de M. Thiers du Czar, de l'Empereur d'Allemagne, de la Reine Christine, de la Reine Victoria, de l'Empereur d'Autriche, de la Reine des Belges.

Si je vous en parle, ce n'est point que ces griffes impériales ou royales aient un prix exceptionnel pour les lecteurs auxquels je m'adresse, à peu près tous républicains, j'imagine. A leurs yeux autant en emporte le vent peut-être, sans jeu de mots.

Si dernièrement place ici à l'éventail de la grande artiste, je veux seulement noter la ligne écrite, sur l'une de ses lames, par le tsar de toutes les Russies, et autres pays, diraient les politiciens. Cette ligne exaltante, la voici: "Rien ne calme comme votre chant." A coup sûr l'empereur a voulu dire galant, mais est-il bien certain qu'il l'ait dit?

Patti estimée à la valeur d'un calmant! elle qui n'est rien moins que cela; elle qui, toute sa vie, a été une enchanteresse du chant. Je doute que le compliment ait été du son goût. Evidemment ce qu'Alexandre a voulu dire, valait mieux que ce qu'il a dit. Ce qui prouve vraiment que la plume est souvent plus maladroite à manier que le sceptre.

Mais cet éventail, si mystérieusement illustré, me rappelle à une sensation; c'est que la chaleur est terriblement brutale en ce moment; que mon démocratique éventail ne peut me suffire; et qu'il est temps de m'en servir et de terminer cette revue. C'est ce que je fais.

L. PLACIDE CANONGE.

Le système de distribution spéciale.

M. William F. Vilas, Maître de Poste Général des Etats-Unis, a adressé aux divers Maîtres de Poste du pays une Circulaire, par laquelle il les requiert d'appeler l'attention du public sur l'avantage que présente le système de distribution spéciale *(Special Delivery System)*, qui fonctionne depuis quelque temps et que les masses ne connaissent qu'imparfaitement.

Si à l'affranchissement d'une lettre, d'un document, d'un paquet quelconque, entrant dans la catégorie de ceux que reçoit la poste, vous ajoutez un timbre de *special-delivery*, timbre coûtant 10 cents; l'envoi, qu'il provienne de la localité même de destination, ou de tout autre bureau postal, est immédiatement porté par un messager spécial, dans les limites de la course des facteurs ordinaires du bureau d'expédition, ou dans un rayon d'un mille de tout autre bureau, n'ayant point un service de facteurs.

Afin de bien constater que la dite distribution s'effectue avec la diligence requise, le destinataire de la lettre, document, paquet, etc., etc., portant ce timbre additionnel, en donne reçu au messager sur un livret spécial, où l'heure de la livraison est constatée, tout n'est besoin d'insister sur l'importance de ce contrôle.

Les envois de ce genre peuvent être faits de tout bureau de poste des Etats-Unis à quelque point que ce soit du continent.

Les immenses avantages de ce système sautent aux yeux; en mille et une circonstances il répond à des besoins pressants, il sert des intérêts urgents. Les cas sont à la portée de tout et indispensable que des communications doivent immédiatement leur destinataire, et cette transmission officielle offre célérité et sécurité complète à l'expéditeur ainsi qu'au destinataire.

Citons, entr'autres, la réclamation d'une dette, alors que le délai presseint; les traites on billets protestés; les lettres contenant des contrats de valeur; les sommations de Cours de justice; les appels à des assemblées extraordinaires de banques ou corporations; les informations sur un placement de valeurs immédiat; les lettres aux commis-voyageurs; l'avis de marchandises expédiées, l'envoi de cadeaux, à une date précise: la demande d'un médecin, etc., etc. Dans le commerce, dans les affaires de tous genres, dans les relations sociales, c'est là un intermédiaire précieux et obtenu à prix très bas, comme on le voit.

Ce service par messagers spéciaux fonctionne jusqu'à onze heures du soir, c'est-à-dire longtemps après qu'à fini celui des facteurs réguliers.

Nous avons parlé plus haut de la distance à laquelle sont limitées ces messagers spéciaux; ajoutons que les divers maîtres de poste sont requis d'étendre cette distance, dans tous les cas où il peut être ainsi fait sans grand inconvénient.

Il est vivement à désirer qu'un sérieux patronage soit donné au système qui est un véritable progrès. Le gouvernement y portera sans doute encore des améliorations, si ce service, expéditif et sûr, obtient le patronage auquel il a incontestablement tous les droits.

Pour plus de détails, on voudra bien consulter les cartes-circulaires du Maître de Poste-Général, ou celles de W. Nott, Maître de poste de la Nouvelle-Orléans, fait répandre dans les endroits les plus fréquentés du monde des affaires. Nous le remercions de celle qu'il nous a fait remettre.

—Nos bien sincères remerciements au Club de la Réforme de la Nouvelle-Orléans, qui nous invite, pour jeudi 22 septembre, à la célébration qu'il fera du 95ème anniversaire de la proclamation de la Première République en France.

Nous n'avons aujourd'hui que le temps d'accuser réception de la lettre trop flatteuse que nous avons reçue, par l'entremise de M. E. Rivoire, président du Comité d'organisation.

—Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Henri Noiret, naturel de Paris, qui fut ici, durant bien des années, le chef d'une maison de commerce justement considérée.

M. Noiret est mort à Panama le 25 août dernier. Il laisse ici une veuve et des enfants auxquels nous adressons nos compliments de condoléance.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—L'ouverture de la saison 1887-88 a lieu aujourd'hui à l'Académie de Musique.

La troupe de minstrels de Wilson et Rankin y fera sa rentrée. Elle nous ramène divers sujets que la Nouvelle-Orléans a souvent applaudis, mais avec eux-là nous arrivent aussi divers médiocres, des *spécialités* de genres variés, dont la réputation est établie aux Etats-Unis.

Nous souhaitons à la nouvelle société le succès auquel lui donne droit le noble but de bienfaisance qu'elle poursuit. Nous aurons plaisir à la suivre dans la voie du succès.

Succession Gaines.—Le maire a reçu hier de Mme Marie P. Evans, de Fernland Farm, près St. Elme, Ala., une lettre dans laquelle elle informe que, par le testament de Mme Myra Clark Gaines en date du 8 janvier 1885 et qui est en ce moment soumis à l'examen de la Cour Suprême de New York, comté de King, résidence de Mme Gaines, elle est nommée exécutrice testamentaire, et a droit à un tiers de la succession.

Meurtre commis il y a 15 ans.—Le shérif S. S. Borgeley, du comté d'Edwards, Tex., est arrivé hier matin en ville avec un nommé James Thompson qui était recherché pour le meurtre d'un nommé John Neill, commis il y a 15 ans et qui, depuis cette époque, avait déjoué toutes les recherches faites.

Thompson dit au sujet du crime qu'à la suite d'une dispute entre lui et Neill, qui l'avait injustement accusé d'avoir tué une vache d'un coup de fusil, celui-ci le fit appeler trois jours après. Il s'y rendit à cheval et armé de son fusil, dont on ne se sépare guère dans cette partie du Texas, mais comme il se présentait à la porte de Neill, celui-ci parut sur le seuil, le mit en joue. Il tira, le manqua et reçut la riposte de Thompson, qui est des suites funestes. Après le meurtre, Thompson quitta aussitôt l'Etat.

Accident—Les négociants du Produce Exchange ont, depuis quelque temps, prit l'habitude de se distraire en se lançant les uns aux autres des graines de toute sorte. Vendredi, l'un d'eux qui était déjà bourgne, a été atteint à l'autre œil par un grain de blé et l'on craint qu'il ne perde complètement la vue. Le Floor Committee a pris à cet égard une sage mesure; une notice, affichée hier matin dans la salle du Produce Exchange, informait les membres que désormais il serait défendu de se livrer à cet amusement, sous peine d'une amende de $5.

Fausse alarme.—Une fausse alarme a été donnée hier soir à 11 heures, au coin des rues Calliope et Prévot, boîte No 56.

Pelican Homestead.—Au cours de son dernier meeting, tenu le 15 de ce mois, cette association a élu membre M. A. Castel, qui remplit une vacance.

Un autre prêt sera fait le 22 septembre, à 8 heures p. m., au bureau de l'association.

Les immeubles sont en voie de construction et seront transmis promptement à chacun des emprunteurs respectivement.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1887.
Thermomètre de B. A. L. CLAUDEL, Opticien, No 145 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	82	27
Midi	86	30
3 P. M.	86	30
6 P. M.	80	26

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures
Mariages.

John B. Inkster à Mlle Charlotte Kramer.
David B. Whelan à Mlle C. A. McNamara.
Maxime C. E. Dupuy à Mme Vve Susan Dupuy.
John J. Tassey à Mlle Annie W. Lundbaker.
Geo. Leach à Mlle Catherine P. Price.

Naissances.

Mme Henry Schafer, une fille.
Mme Mark Ward, une fille.
Mme Rastelo Manouse, un garçon.
Mme Bernard Kirschenbauer, une fille.
Mme Wm. F. Hanning, un garçon.

Décès.

Jeanne Williams, 11 mois, rue Hanemann et Royale.
Mme Vve Elise Hupp, 43 ans, 534 rue Bourgogne, côté Nord.
Geo. Wall, 65 ans, 17 rue Peters, côté Nord.
Marie La Pica, 4 mois, 3 rue Bienville.
Mlle Marguerite Gethe, 29 ans, 563 rue Annunciation.
Alex. Knox, 27 ans, 612 1/2, rue South Prairie.
Louis Bruce, 4 ans, rue Clinton, près De Armas.
Numa Moisson, 27 ans, 527 rue Remparts, côté Nord.
Leobera Arnold, 3 ans, 77 rue Roman, côté Nord.
Herman F. Denny, 6 jours, 152 rue Carondelet.
Wm. McBain, 44 ans, 483 rue Royale.
Mlle Mary A. Dwyer, 23 ans, rue Delery et Delaronde.
Victoria Florano, 40 ans, 812 rue Espinasse.
Aceline George, 4 ans, Alger.
Ida Kinney, 14 mois, 86 1/2 rue Gasquet.
James Griffin, 66 ans, rue Jersey, près avenue Peters.
Mme Vve A. Burris, 68 ans, 96 rue Delachaise.
Lucy Godchaud, 21 ans, 537 rue Royale.

Ventes—Voici la liste des ventes qui ont été effectuées hier par les encanteurs de la ville:

Par W. H. Hodgson.

2 lots avec maison en briques à deux étages, rue Liberté, entre Gravier et Commune, $4,300.

1 Cottage sur la rue Bolivar, entre Commune et Gravier, $1550.

L'Ilet borné par les rues Alexandre, Murat, Gasquet et Palmyre, $494.

Par le Shérif.

11 lots dans l'Ilet borné par les rues Urquhart, Girod, Montégut et Presse, $2,400.

Par Moor & O'Connor.

1 double cottage, Nos. 1038 et 1038 1/2 rue Upper Magazine, $2,450.

Par C. E. Girardey & Co.

La résidence encoignure de l'Avenue Saint-Charles et de la rue Septième, $6,500.

Par Moses, Paul & Robinson.

Le double cottage, Nos. 239 et 239 1/2, rue Chippewa, $950.

Cour Civile de District.—L'inventaire de la succession de Mme Blanche Dumestre a donné $24,000. Celui de la succession Carneal Burke, $7,000.

Plaintes.—M. A. Warman se plaint comme d'une violation de l'ordonnance délégant la construction de maisons en bois dans les "fire limits," de la construction au coin des rues Tchoupitoulas et Joséphine, d'une maison en bois qui est destinée à devenir une maison de jeu pour les gens de couleur.

Fire and Lighting Committee.—Le Comité qui s'est réuni vendredi soir a décidé de ratifier le rapport du surintendant Kennedy qui se déclare satisfait des travaux et propose de dédommager l'entrepreneur, M. Fowler, de toute responsabilité. Le Rapport a été accepté et il a été décidé que les $19,361,80 due à M. Fowler lui seraient payés sur le fonds de réserve de 1887.

Taxes.—Recette pour la journée de vendredi $408,263.

Blessé.—Hier, à 5 heures de l'après-midi, rue Julie, une bande de nègres jouaient à la balle. L'officier Tanner les ayant priés de cesser, ils se sont précipités sur lui et, s'emparant de son bâton, l'en ont frappé. L'officier, étourdi d'abord, s'est ensuite relevé et a tiré deux coups de revolver au milieu de la bande, et un des nègres a tiré à son tour sur lui, sans l'atteindre.?

Le patrol wagon a été appelé. L'officier qui avait été blessé à l'abdomen et dans le dos, à coups de pied, a été transporté chez lui. Le Dr Harna qui a été appelé a déclaré son état très grave.

Les nommés Leotherson, Louis Berl et Charles Taily ont été arrêtés.

Tentative de suicide.—Hier, à 3 heures 30 de l'après-midi, un nommé Thomas Tiernan, qui habite rue Tchoupitoulas, entre l'Avenue Louisiana et la rue Toledano, a essayé de se suicider en avalant du laudanum. Il a été promptement soigné et mis hors de danger.

Ladies of Honor.—Une nouvelle Association, connue sous le nom de "Ladies of Honor", s'est fondée en ville le 1er août dernier, dans le but de venir en aide à celles de ses membres atteintes de maladie, auxquelles elles donnent des secours tant en argent qu'en médicament, allopathe, etc. La société s'occupe aussi des funérailles de ses membres décédées.

Cette société a tenu sa première réunion mensuelle, le 11 septembre à la résidence du secrétaire, Mme. Rivoire, Quartier. Au cours de cette réunion, choix a été fait d'un médecin; sur 5 médecins, qui s'étaient présentés comme candidats, M. le Dr. M. Edmond Hincks, médecin Allopathe et Homœopathe a obtenu les suffrages des membres de l'association qui sont déjà au nombre de 50 et que l'on espère voir doubler d'ici à 3 mois.

L'association est divisée en trois classes de membres, celle des seniors, des juniors et des honoraires.

Les seniors sont reçus membres de 18 à 40 ans, les juniors de 14 à 18 ans; aucun âge n'est fixé pour les membres honoraires.

Nous souhaitons à la nouvelle société le succès auquel lui donne droit le noble but de bienfaisance qu'elle poursuit. Nous aurons plaisir à la suivre dans la voie du succès.

THÉATRE FARANTA.—L'heureux début qui a eu lieu hier, assure une belle recette pour ce soir. La troupe Riley et Wolf et les Troubadours Espagnols patronnés dans le même programme; c'est-à-dire un spectacle des plus attrayants. Les améliorations qui été faites dans une telle mesure à ce théâtre qu'on peut vraiment dire que c'est là une salle nouvelle. Ces réparations ne contribueront pas peu à lui gagner de la vogue.

WEST END.—Le public voudra bien se rappeler que le dernier Concert de l'orchestre Sontag se donne, ce soir, au Pavillon du West End. Cette soirée d'adieu a été demandée par bon nombre d'habitués de l'endroit; on peut donc s'attendre à trouver là grand monde. Le programme de clôture est vraiment bien composé: qualité et quantité.

Le Concert durera de cinq à onze heures, gratis, bien entendu.

CONCERT.—L'Orphéon Français donnera, samedi prochain, 24 septembre, une "Répétition publique", qui aura lieu en son local du coin des rues d'Orléans et Royale, et commencera à huit heures et demie.

Nous remercions M. Geo. O'Connell, directeur musical de l'Orphéon Français, de l'invitation qu'il nous adresse.

—La soirée dramatique et le bal donnés par le "Centro Español é Hispano," dont nous avons dit hier les détails, auront lieu aujourd'hui rue du Canal 203, au local du Cercle. La représentation commencera à sept heures et demie.

—Nous recevons de M. Werlein un morceau de chant: *Think of me*, romance, et deux compositions pour piano: *Fantasma Waltz* et *Herald Schottisch*, etc.

Nous remercions M. L. Grunewald des deux morceaux de chant qu'il nous fait remettre: *Heart tried, and true* et *Constancy*, deux ballades par A. G. Robyn.

On ramasse un mendiant.

—Comment, lui dit-on, jeune et vigoureux comme vous l'êtes, faire un métier pareil?

Lui, sérieusement:

—Et, si je n'étais plus jeune et vigoureux, croyez-vous que je pourrais, par tous les temps, passer les journées sous les portes, mal vêtu et dans une position dévalantes, pour simuler une infirmité?

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Mort de M. Gambon.

Paris, 17 septembre.—On annonce la mort de M. Charles Ferdinand Gambon, homme politique.

Accident de chemin de fer.

Londres, 17 sept.—Le Midland train, rempli d'excursionistes, se rendant à Doncastle, où avaient lieu des courses, lorsque soudain on vit avec terreur l'express qui arrivait à toute vitesse.

A peine avait on eu la pensée de ce terrible danger, qu'un choc effroyable se produisait et l'express se frayait passage en broyant les voitures formant le train d'excursion. Le scène était terrifiante. Blessés et morts étaient mêlés dans les débris, et de là s'élançaient des cris déchirants; mais impossible de porter secours, avant l'arrivée de certains engins de sauvetage.

De ci de là cependant on retirait des malheureux, avec bras et jambes broyés; d'autres étaient décapités, et d'autres enfin, les entrailles ébrèches, souffraient toutes les tortures de l'agonie. Par leurs vêtements on en identifiait quelques-uns. Il a fallu improviser des ambulances dans les maisons les plus proches et là sont vite accourus nombre de médecins et chirurgiens, qui ont dû immédiatement procéder à des amputations.

Une mère tenant dans son bras un bébé a été tuée sur le coup, mais, par un véritable miracle, l'enfant n'a pas subi la moindre lésion. D'autre part une mère et son enfant ont été tués instantanément. On a trouvé un corps sans tête et le cadavre était encore assis dans la voiture.

Une courbe du chemin a empêché, paraît-il, de voir l'Express à temps pour éviter la collision. Le conducteur du train, un nommé Taylor, n'a pu expliquer pourquoi il avançait encore, alors que les signaux d'alarme étaient là.

Les plaintes des victimes étaient des résidents de Sheffield et de Heilthrope.

Tous les employés affirment, contre le dire de Taylor, que tous les signaux d'alarme étaient bien en place, et l'on ne peut comprendre la conduite de Taylor, homme sobre, de confiance, et qui appartient à cette même ligne depuis seize ans.

On compte jusqu'ici 23 morts et 60 blessés.

Le monument de Sancerre.—Le monument du comte de Paris.

Londres, 17 sept.—Le jour du dévoilement du monument de Sancerre, à Chamouix, dévoilement tout récent, au délégué de Genève, proposant un toast à la France, a dit, sous forme de plaisanterie, qu'il espérait que celle-ci ne songerait point à l'annexion de la Suisse. M. Spuller, le ministre français, a répondu que la France n'aspire nullement à ce qui ne lui appartient pas, mais qu'elle ne négligera certainement rien pour reconquérir ce qu'elle a perdu.

Ces paroles ont créé vive sensation à Berlin.

—L'opinion générale est que le Manifeste du Comte de Paris a été publié en prévision d'une guerre prochaine en Europe.

Nouvelles diverses.

Londres, 17 sept.—Le Dr. Richard Owen, médecin et écrivain de réputation, vient de mourir à l'âge de 71 ans.

—Le prince George, fils cadet du roi de Grèce, servir trois ans dans la marine anglaise.

—Le prince Philippe, duc d'Orléans, fils aîné du Comte de Paris, va se mettre en route pour un voyage autour du monde. Il visitera d'abord les Indes, le Japon, San Francisco, New York.

Le liberté de parole en Angleterre.

Londres, 17 sept.—Le Lord Maire de Limerick, M. L. W. Healy, et M.